

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

LISTE DES ADHÉRENTS

Action Logement Services

CDC Habitat Grand Ouest

CDC Habitat Social

C' Chartres Habitat

Eure et Loir Habitat

France Loire

Habitat Drouais

Habitat Eurélien

HOMY

ICF Habitat Atlantique

La Roseraie

Les résidences de l'Orléanais

Ligeris

LogemLoiret

Loir & Cher logement

Nogent Perche Habitat

OPAC 36

Pierres et Lumières

Scalis

Terres de Loire Habitat

Touraine Logement

Tours Habitat

3F Centre Val de Loire

Val de Berry

Val Touraine Habitat

Valloire Habitat

Ysalia Centre Loire Habitat

RÔLE DE L'AFIDEM

Les principales missions de l'AFIDEM Centre-Val de Loire :

- Administration du système d'information de la gestion de la demande de logements sur la région Centre-Val de Loire
- Validation des demandes Grand Public sur Imhoweb ainsi que l'assistance technique aux demandeurs
- Suivi de l'évolution des outils en phase avec la réglementation
- Formation et assistance auprès des utilisateurs
- Suivi des données statistiques
- Animation des comités de pilotage sur la demande de logements
- Participation aux clubs utilisateurs
- Suivi de la mission RGPD en lien avec le DPO pour Imhoweb

Le fichier partagé d'Indre-et-Loire est déclaré par les services de l'Etat comme le système d'enregistrement des demandes de logements dans le département, en lieu et place du SNE, par un arrêté en date du 8/12/2012.

L'année 2023 a été marquée par la préparation des outils à la mise en place du dispositif de cotation sur les territoires concernés ainsi que l'introduction de la gestion en flux dans les relations bailleurs / collectivités, qui devra être effective au 1er janvier 2024. Cette année a vu évoluer le formulaire de demande de logement social CERFA V5, afin de faciliter la compréhension de certains items par le demandeur, l'ajout de données pour une meilleure détection des nouveaux publics prioritaires, de la sur-occupation et l'introduction de la notion de travailleurs essentiels.



EDITO

SOMMAIRE

MAILLAGE SUR LE TERRITOIRE	4
ACTIVITÉ	4
• Chiffres de la demande et des attributions	5
• Assistance aux utilisateurs	5
• Mise en conformité au RGPD	7
Actions terminées	
NOUVEAUTÉ 2023 : LES FICHES TERRITOIRES	6
Fiabilisation des données sur les attributions dans le SNE	8
Sessions de formation utilisateurs	9
L'AFIDEM, FOURNISSEUR DE DONNÉES	9
L'AFIDEM CENTRE-VAL DE LOIRE AU CŒUR DES TERRITOIRES EN 2023	10
ACTUALITÉ ET VERSION DES OUTILS	12
L'ÉQUIPE DE L'AFIDEM	12

Nous présentons aujourd'hui notre bilan pour l'année 2023, mais les premiers mois de l'année 2024 nous offrent déjà des perspectives venant bousculer notre activité.

Alors que l'inflation oblige de nombreux ménages à se tourner vers le logement social, en témoigne le nombre croissant de demandeurs sur notre région, la chute de la production laisse présager une forte croissance des taux de pression. Sur notre région, en deux ans, il a progressé d'un point.

Ce n'est ni l'instauration du SLS, dès le premier euro de dépassement, ni la comptabilisation des logements LLI au titre de la loi SRU qui permettront de réduire ces délais ou d'offrir aux ménages modestes une solution de logement décente. Car en effet, même si le LLI peut répondre à un besoin des territoires, seuls 2 % des demandeurs de logements sociaux en région Centre Val de Loire ont les ressources suffisantes pour y prétendre.

En 2023, avec l'aide de l'AFIDEM, les bailleurs ont pu répondre aux obligations réglementaires et mettre en place la cotation de la demande et la gestion en flux. Il est encore un peu tôt pour juger de leurs effets, mais dans quelques temps, un premier bilan devra être établi.

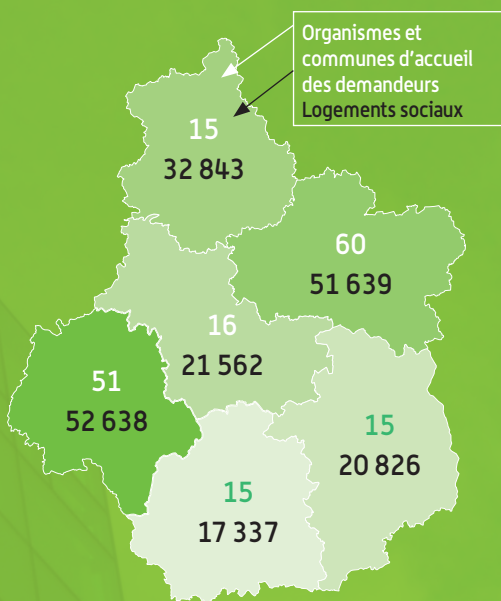
Dès 2024, et grâce au travail réalisé par les équipes de l'AFIDEM, notamment avec la création des Fiches Territoires, nous pourrons accéder très facilement aux informations sur la demande, secteur par secteur. Mais une bonne connaissance de la demande ne permet pas de mener une bonne politique d'attribution si nous n'avons pas de logements à louer.

Face à ces défis, je suis convaincu que nous avons les ressources, les compétences et la détermination nécessaires pour continuer à faire avancer notre mission avec succès. Nous devons travailler en partenariat avec les pouvoirs publics, les entreprises, les collectivités locales et les citoyens pour développer des solutions innovantes et durables qui répondent aux besoins de chacun.

Bonne lecture,

Grégoire SIMON,
Président, AFIDEM Centre-Val de Loire

MAILLAGE SUR LE TERRITOIRE



L'AFIDEM Centre-Val de Loire accompagne au total 172 lieux d'enregistrement.

Avec la mise en place de la gestion en flux les demandes d'accès par les communes en mode en consultation augmentent. Cette consultation du fichier des demandes de logement social est une nouveauté pour les réservataires des territoires sous SNE.

Devant l'afflux de demandes d'accès sur Imhoweb, l'AFIDEM a investi dans l'achat de 18 licences bailleurs et 18 licences pour les collectivités, portant le total des licences à 158 licences bailleurs et 128 licences autres. Pour éviter le dépassement de licence, l'AFIDEM s'attache à rationaliser les accès en les désactivant pour les utilisateurs inactifs depuis 2 mois et en les réactivant à la demande.

Ouverture de plusieurs guichets enregistreurs sur la région sur l'année 2023 :

- Dans le Loiret : Mairie de Villemandeur, Mairie de Corquilleroy
- Dans l'Eure-&-Loir : Mairie de Maintenon
- Dans l'Indre : CCAS de Châteauroux
- Dans le Loir-&-Cher : CC Romorantinais et Monestois, Mairie St Gervais la forêt

ACTIVITÉ

Une part croissante de la saisie grand public dans les demandes récentes.

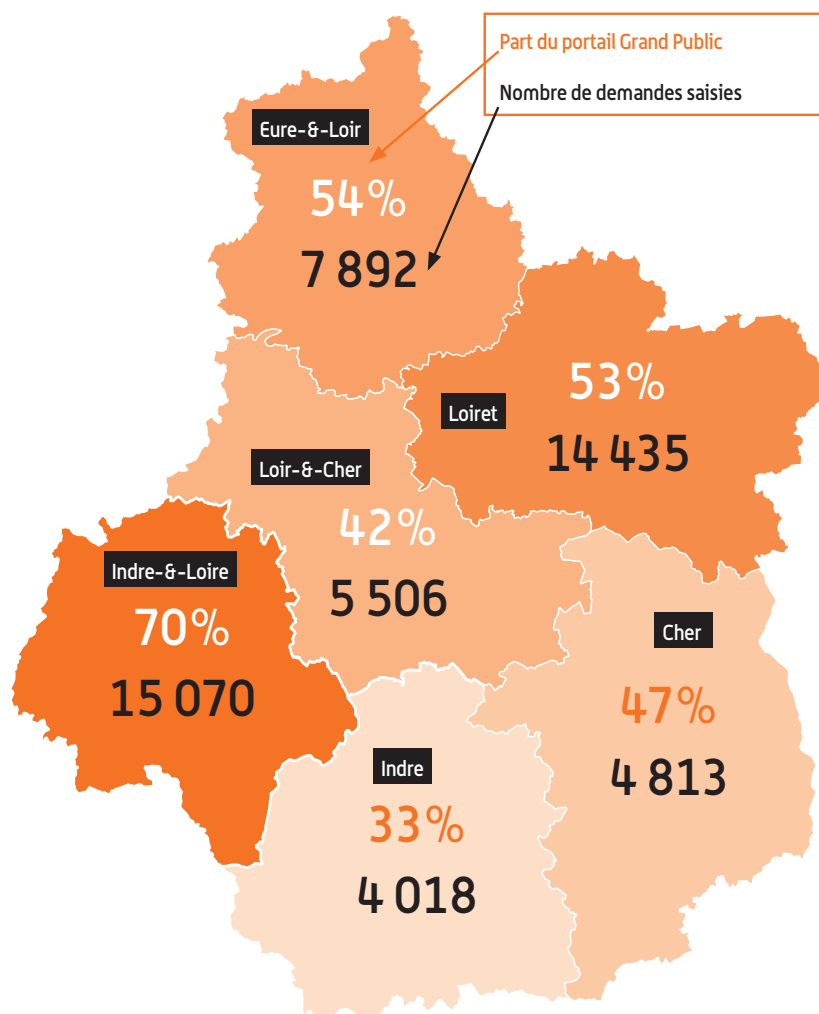
Sur la région Centre-Val de Loire, 51 734 demandes ont été validées, toute origine confondue.

La part de saisie des demandes via le Portail Grand Public pour 2023 tend à augmenter fortement, l'Indre-et-Loire qui avait déjà dépassé en 2022 la barre des 60% atteint pour 2023 les 70%.

Pour les autres départements de la région, cette augmentation est beaucoup plus marquée atteignant 6 à 15 points d'augmentation.

Ce phénomène a une incidence sur le volume de validations AFIDEM Centre-Val de Loire à la vue de ses missions spécifiques sur l'Indre-et-Loire : 882 nouvelles demandes en moyenne par mois.

- Le contrôle de l'identité du demandeur en fonction de la pièce justificative d'identité.
- Les demandes d'assistance technique par les demandeurs.



ASSISTANCE AUX UTILISATEURS

Chiffres de la demande et des attributions

Ci-dessous, le volume de la demande, des attributions et des taux de pression* à l'échelle de la région et par département.

	2021			2022			2023		
	NOMBRE DEMANDES EN STOCK	NOMBRE ATTRIBUTIONS	TAUX DE PRESSION*	NOMBRE DEMANDES EN STOCK	NOMBRE ATTRIBUTIONS	TAUX DE PRESSION*	NOMBRE DEMANDES EN STOCK	NOMBRE ATTRIBUTIONS	TAUX DE PRESSION*
FRANCE	2 255 606	434 973	5,2	2 424 204	426 324	5,7	2 608 588	388 001	6,7
Centre-Val de Loire	57 939	20 876	2,8	62 726	19 351	3,2	68 374	18 685	3,7
Cher	4 614	2 200	2,1	5 335	1 895	2,8	5 912	1 997	3,0
Eure-et-Loir	9 845	3 503	2,8	10 973	3 060	3,6	11 768	2 825	4,2
Indre	3 206	2 336	1,4	3 389	2 348	1,4	3 766	2 170	1,7
Indre-et-Loire	17 094	5 549	3,1	17 583	5 132	3,4	19 586	5 270	3,7
Loir-et-Cher	5 354	2 207	2,4	6 192	2 048	3,0	6 851	1 774	3,9
Loiret	17 826	5 081	3,5	19 254	4 868	4,0	20 491	4 649	4,4

* Le taux de pression correspond au ratio entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions

Le volume de la demande en région Centre-Val de Loire a augmenté de 9% entre 2022 et 2023 passant ainsi de 62 726 à 68 374 demandes.

En région, 18 685 ont été satisfaites, soit une baisse de 3,5% par rapport à l'année 2022.



Le nombre de demandes augmente là où celui des attributions diminue, cette situation induit une augmentation du taux de pression régional. Cette année, le taux de pression enregistre une nouvelle dégratation passant de 3,2 à 3,7.

Ce taux reste toujours inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale (6,7) et reste raisonnable au regard d'autres régions. La région est toutefois marquée par des disparités fortes avec un taux de pression à 1,7 dans le département de l'Indre et un taux à 4,4 dans le département du Loiret. Cette année, tous les départements de la région ont enregistré une hausse du taux de pression.



La répartition du temps de travail de l'AFIDEM Centre-Val de Loire sur le volet assistance s'articule autour de 3 thèmes :

- La gestion courante
- La production de statistiques
- Le support aux utilisateurs

Pour les départements sous SNE, l'assistance assurée par l'AFIDEM est exclusivement dirigée vers les professionnels. Contrairement aux actions sur le département sous Imhoweb qui répondent aux demandes de connexion des demandeurs au travers du portail grand public.

L'augmentation de la saisie en ligne dans le département d'Indre-et-Loire a eu pour effet d'accroître l'activité des validations des demandes Grand Public et par ricochet les demandes d'assistances liées à la connexion aux espaces personnels des demandeurs.

Action de validation par l'AFIDEM en 2023 :

13 764 demandes grand public validées ou retournées pour non-conformité.

Mail d'assistances utilisateurs traités par l'AFIDEM en 2023 :

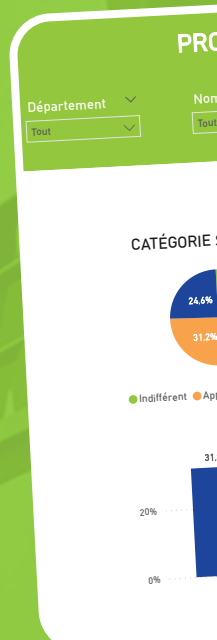
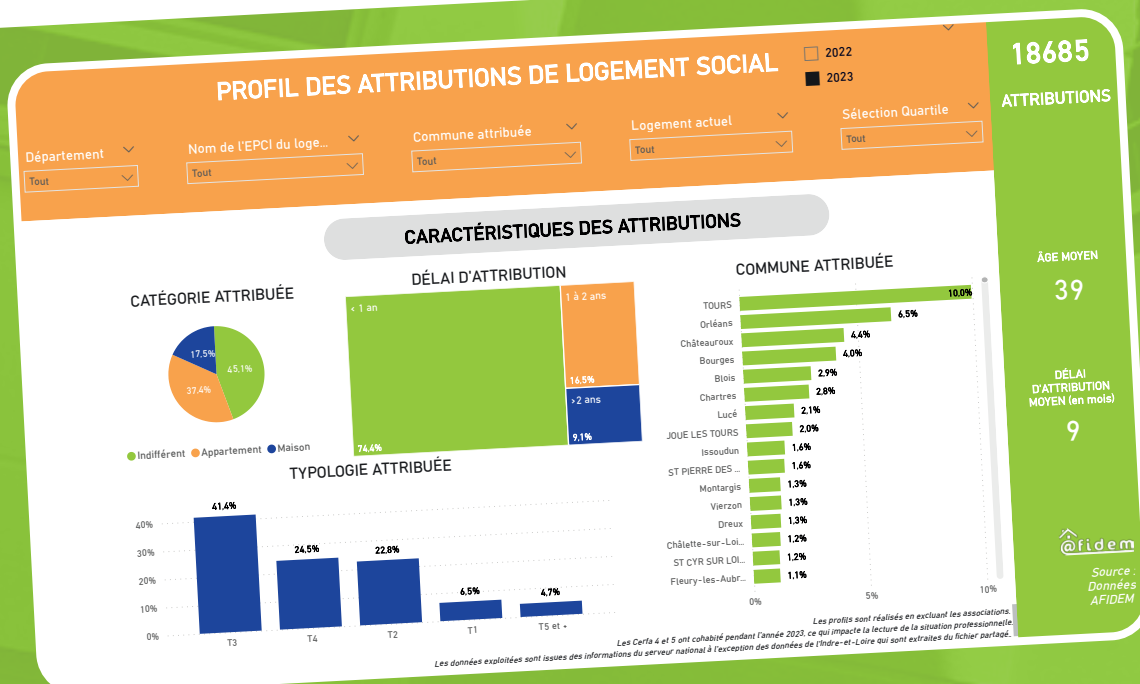
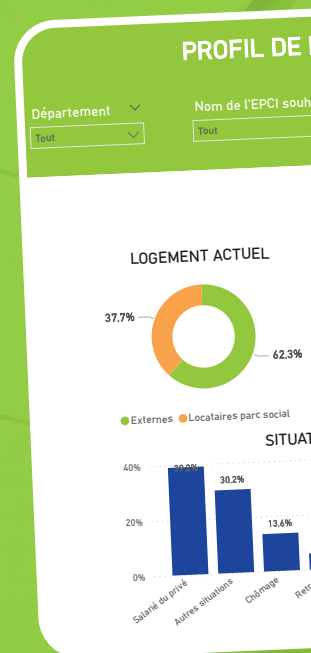
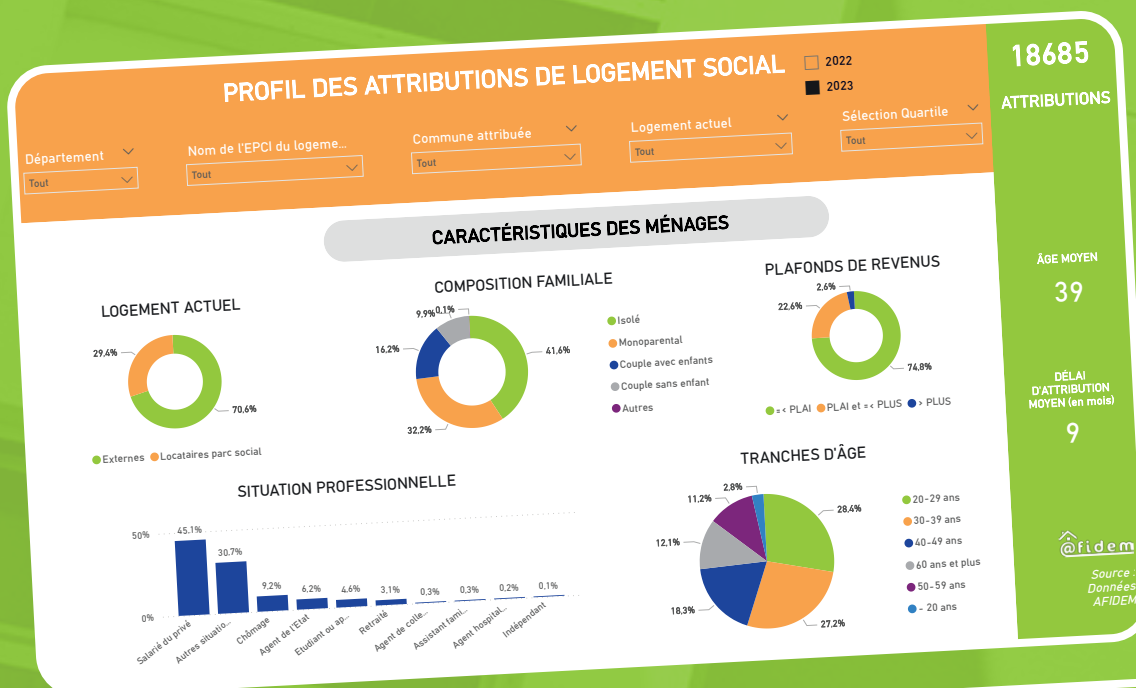
1 306 mails

NOUVEAUTÉ 2023

LES FICHES TERRITOIRES

Pour répondre à la demande des territoires de disposer d'un profil demandeur et attributaire, l'AFIDEM s'est formée sur un nouvel outil Power BI, afin de réaliser des fiches territoires à l'échelle de la région, des départements, des EPCI et des communes. Ce résultat nécessite l'agrégation des données de deux sources différentes (SNE et Imhoweb) afin d'obtenir des données

à l'échelle de la région. L'AFIDEM a pour ambition de mettre à disposition de ses partenaires cet outil. Elle travaille actuellement, en collaboration avec Safaâ AMAROUCH, chargée de mission projets régionaux à l'USH Centre-Val de Loire, sur des solutions pour leur permettre d'éditer en toute autonomie des fiches territoires en fonction de leurs besoins d'analyse.



CES GRANDES TENDANCES TRADUISENT TOUTEFOIS CERTAINES DISPARITÉS À L'ÉCHELLE DES EPCI

Des EPCI au taux de pression en baisse ↘ :

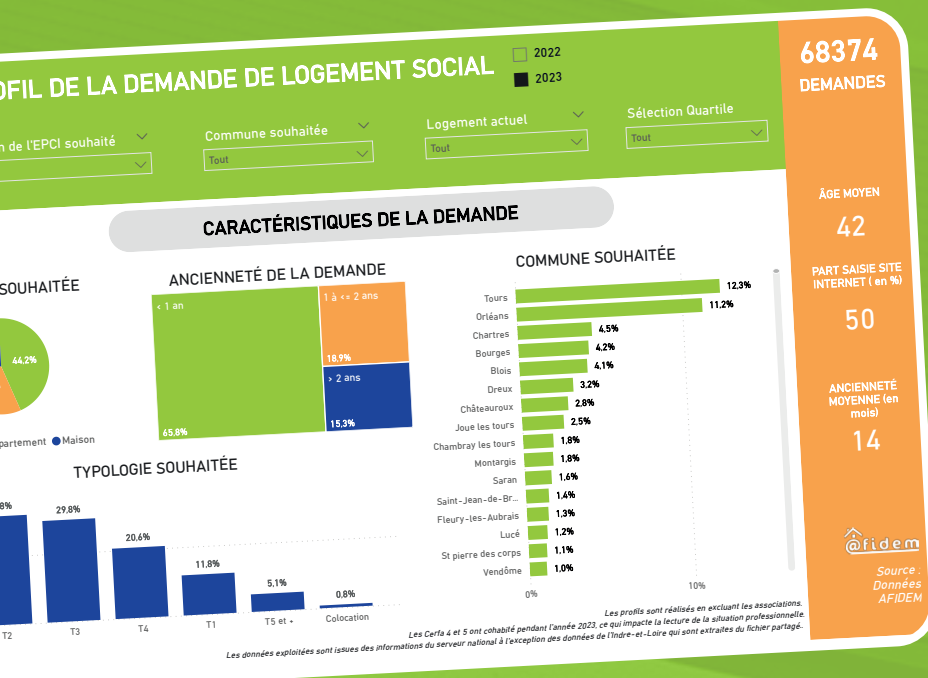
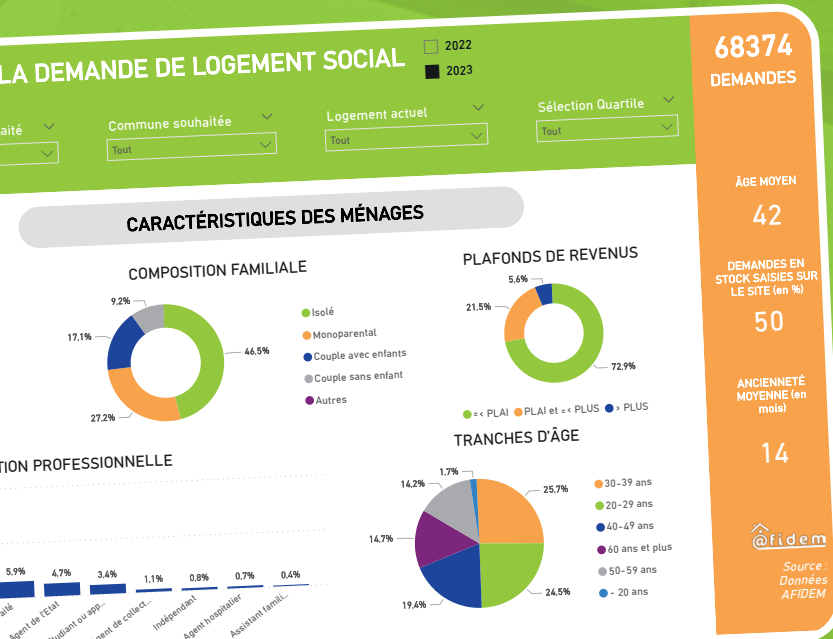
- La Communauté de communes Bléré Val de Cher baisse passant de 4.5 en 2022 à 2.2 en 2023.
- La Communauté de communes des Quatre Vallées passe de 5.8 à 2.6.

Des EPCI stables → :

- La Communauté de communes Cœur de Beauce reste cette année à un taux de 2.8.

Des EPCI au taux de pression en hausse ↗ :

- La Communauté de communes du Perche évolue passant de 2.1 en 2022 à 4 en 2023.
- La Communauté de communes Gâtine et Choisses-Racan qui avait connu une relative stabilité depuis quelques années et qui passe en 2023 à 4.7.
- La Communauté de communes des Terres du Val de Loire passe de 2.8 en 2022 à 5.1 en 2023.
- La Communauté d'agglomération de Bourges maintient son taux en passant de 3.4 à 3.6 après une augmentation significative les années précédentes.
- Tours Métropole Val de Loire, enregistre une hausse de 0,3 point comme l'année passée pour arriver à un taux de pression de 4.1.
- C'Chartres Habitat continue d'augmenter pour atteindre 4 mais c'est l'Agglomération de Dreux qui se détache avec une augmentation notable de plus de 1.5 point pour atteindre respectivement 5.3 et 6.8 en 2023.
- Orléans Métropole, passe la barre des 5 avec un taux de de 5.4 en 2023, la Communauté de Blois « Agglopolys » la suit de près avec un taux de 5.1 en 2023.



LA MISSION DE FIABILISATION DES DONNÉES SUR LES ATTRIBUTIONS DANS LE SNE ASSURÉE PAR L'AFIDEM CENTRE-VAL DE LOIRE

La fiabilisation des données concernant les attributions et plus particulièrement les attributions en rapport avec la loi LEC se poursuit au rythme d'un envoi par mois et par bailleur.

Durant l'année 2023, chaque fin de mois à l'exception de la période estivale, l'AFIDEM Centre-Val de Loire s'est attachée à transmettre les données visibles sur le SNE afin de faciliter le contrôle par les bailleurs de la concordance des informations avec leur outil de gestion.

20 fichiers sont ainsi transmis par mois par messagerie sécurisée dans le respect du RGPD.



MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD DE L'ACTIVITÉ DE GESTIONNAIRE DE FICHIER PARTAGÉ

ACTIONS TERMINÉES :

Rédaction d'une Charte de protection des données

La Charte de Protection des Données (CPD) est destinée à informer les demandeurs de logement et les visiteurs du site internet des traitements effectués à l'aide de leurs données à caractère personnel.

Rédaction d'une procédure de gestion des droits

- La procédure décrit synthétiquement la démarche à suivre pour les personnes susceptibles de réceptionner une demande d'exercice de droits.
- En 2023, l'AFIDEM a été sollicitée par un demandeur pour demander l'effacement de ces données à caractère personnel, la procédure a pu être appliquée selon les recommandations de son DPO (Délégué à la Protection des Données).
- Désormais l'AFIDEM dispose d'une adresse mail dédiée spécialement ouverte pour répondre à des sollicitations dans le cadre du RGPD (dpo-afidemcvi@union-habitat.org).

Détermination des durées de conservation du fichier départemental

A l'issue de différents ateliers animés par son DPO, l'AFIDEM a établi des règles de délais de conservation des données, qui ont été transmises à l'ensemble des partenaires bailleurs lors de l'envoi de l'Accord RGPD Adhérents/Partenaires. Ce document a pour but de préciser le statut des parties et les obligations qui en découlent lorsque l'AFIDEM est amenée à échanger des informations sur les demandeurs de logement avec ses Adhérents ou Partenaires.

Mise en place d'une Charte informatique

La charte a pour objet de fixer les règles de sécurité relatives à l'utilisation des Ressources de la Société et rappelle aux utilisateurs de l'AFIDEM, les droits et les devoirs qui leur incombent.

Mise en conformité des accès

L'AFIDEM a conduit un travail de recensement et de sensibilisation auprès des utilisateurs sur l'importance de la gestion des accès à Imhoweb. Désormais, les accès seront désactivés après 2 mois de non-connexion de l'utilisateur. Ce processus est par ailleurs le meilleur moyen de limiter le nombre de licences.

L'ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION AUPRÈS DES UTILISATEURS

FORMATIONS SNE

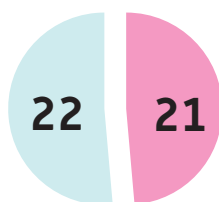
4 bailleurs,
11 collectivités,
7 Action logement

Départements

présents :

Eure-et-Loir et Loiret

FORMATIONS IMHOWEB Indre-et-Loire



7 Action Logement,
12 collectivités
2 bailleurs

Pour répondre à des demandes de formations spécifiques, l'AFIDEM s'est délocalisée en formant les collaborateurs d'Action Logement service et du CCAS de Châteauroux à l'occasion de l'ouverture du guichet.



©Terres de Loire Habitat - Allée de la Salamandre - Romorantin

Une formation consultation

pour accompagner les guichets dans la consultation des demandes de leur territoire.

Une formation gestion de la demande, destinée aux guichets enregistreurs pour les accompagner dans la saisie de la demande, le renouvellement et la compréhension du processus d'avancement de la demande.

Une formation instruction qui met l'accent sur les différents menus utilisés pour sélectionner les candidats et les mener jusqu'à l'attribution.

Une formation observatoire, destinée au pilotage de l'activité pour les bailleurs et les collectivités qui favorise l'autonomie et la personnalisation des rapports.

L'AFIDEM CENTRE-VAL DE LOIRE FOURNISSEUR DE DONNÉES

Une nouvelle mission pour les Gestionnaires Territoriaux en 2023

L'article L.441-1 du CCH, prévoit que les bailleurs doivent rendre compte tous les 6 mois des attributions de logement, sur les territoires concernés par les objectifs de la loi LEC. Les attributions « En QPV » et « Hors QPV » en fonction des quartiles.

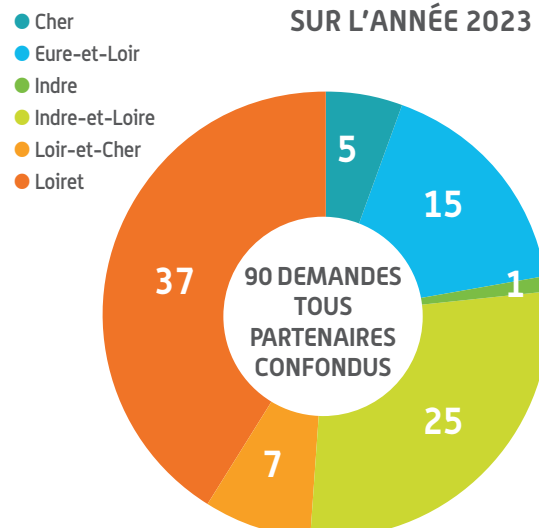
Pour les territoires sous SNE, l'AFIDEM a fourni les tableaux récapitulatifs à chaque bailleur, afin qu'il puisse répondre à leur obligation de transmission des tableaux à leur préfet de département dans les délais.

Deux envois ont été effectués aux 20 bailleurs sous SNE, le premier en juillet 2023 et le second en janvier 2024.

Le suivi des demandes de données statistiques

En dehors des publications, l'AFIDEM Centre-Val de Loire répond à des demandes de statistiques spécifiques.

VOLUME DES DEMANDES SUR L'ANNÉE 2023 :



L'AFIDEM CENTRE-VAL DE LOIRE AU CŒUR DES TERRITOIRES EN 2023



Organisation des COPIL

L'AFIDEM Centre-Val de Loire gestionnaire des fichiers de la demande de logements sociaux sur les 6 départements de la région Centre-Val de Loire a la charge de préparer, animer et restituer les données relatives aux demandes et aux attributions.

En 2023, elle a animé, en collaboration avec les DDETS, cinq comités de pilotage dans les départements SNE et un sur le département de l'Indre-et-Loire en lien avec le Conseil Départemental et la Métropole de Tours.

L'AFIDEM assure lors des comités de suivi (1 en 2023) outre la remontée des projets d'évolution liés à la réglementation, des focus sur des sujets d'actualités. Cette instance est un lieu d'échange et de concertation réunissant les organismes du logement social, les collectivités, Action Logement, l'Etat et l'ensemble des partenaires œuvrant au service du droit au logement pour tous. L'édition 2023 outre la présentation des nouveautés de l'outil, fut l'occasion de sensibiliser les guichets aux demandes en délai anormalement long sur le département de l'Indre-et-Loire.

Réunion sur la cotation SNE

Au plus près des territoires, l'AFIDEM Centre-Val de Loire participe sur le volet technique à l'élaboration et la mise en place des critères de la cotation des EPCI concernés sur le département de l'Indre-et-Loire en participant au suivi des tests. L'AFIDEM Centre-Val de Loire a joué son rôle de facilitateur entre les utilisateurs et les instances nationales du GIP SNE pour remonter les difficultés du terrain. Après accompagnement technique, les 3 EPCI de l'Indre-et-Loire ont pu mettre en place la cotation avant même l'obligation réglementaire du 1er janvier 2024. Les gestionnaires territoriaux assurent le support pour toute question technique, alors que les services de l'Etat sont chargés de répondre aux sollicitations d'ordre réglementaire.

L'AFIDEM Centre-Val de Loire au côté des services de l'Etat

Avec l'appui des DDETS pour la construction et l'animation des COPIL départementaux, l'AFIDEM Centre-Val de Loire participe à des groupes de travail dédiés à la mise en œuvre de la gestion en flux des contingents réunissant des bailleurs et des collectivités afin d'apporter un éclairage sur l'utilisation des outils.

En 2023, l'AFIDEM a participé à des groupes de travail concernant la gestion en flux pour faire évoluer l'outil Imhoweb pour être au plus près des besoins des partenaires concernés par cette nouvelle réforme.

Des Club Utilisateurs actifs

Membre de la communauté des gestionnaires du fichier partagé pour le département de l'Indre-et-Loire, l'AFIDEM Centre-Val de Loire participe régulièrement à des groupes de travail sur des sujets d'évolution de l'outil. En 2023, l'AFIDEM a participé aux 4 COPIL Club U de l'année.

Des Groupes de travail se réunissent régulièrement animés par l'éditeur Sigma.

En 2023, l'AFIDEM a participé à 3 GT : Gestion en Flux, Ecran et document de la CAL et extraction et conservation des données.

A l'instar du Club U pour Imhoweb, le GIP-SNE organise des COPIL trimestriels et propose des groupes de travail sur les évolutions du SNE auxquels participe l'AFIDEM.

NOUVEAUTÉ : Accès au SNE en consultation

En 2023, à l'occasion de la mise en œuvre de la mesure de la loi 3DS relative aux communes réservataires non-guichets et aux EPCI ayant la compétence habitat et au moins un QPV, un travail de mise à plat des accès aux différentes applications SNE a été réalisé. Un document a été élaboré par le GIP SNE et la DHUP précisant le process et la pièce à fournir à l'occasion de toute nouvelle demande. Sur notre territoire, en collaboration avec la DREAL, une information a été diffusée auprès des services de l'Etat qui précise que toute demande de nouveau guichet devra passer par la validation de la DDETS locale avant demande à l'AFIDEM.



PROJETS EN COURS

Finalisation de la mise en place des outils et procédure RGPD

Devant la demande de données toujours grandissante, l'AFIDEM cherche à sécuriser au maximum l'envoi de données sensibles en encadrant la communication des données. L'AFIDEM utilise une messagerie sécurisée. D'autres actions restent à réaliser :

- Etablir des règles concernant la messagerie outlook
- Harmoniser les demandes d'habilitation pour les 2 outils
- Mettre en place un gestionnaire de mot de passe
- Formaliser un registre des traitements...

Projet de refonte du site Grand Public :

Le projet de refonte du site Grand Public s'inscrit dans une stratégie de refonte ergonomique d'Imhoweb en apportant de la valeur ajoutée et de l'innovation dans l'expérience utilisateur. Ce projet a été mis en veille dans l'attente de l'arbitrage sur la mise en place de la Nationalisation du numéro unique. Cette simplification des démarches du demandeur a fait l'objet d'une analyse durant l'année 2023 sur les différents scénarios techniques. Le choix du scénario est en cours de discussion.

La solution choisie devra respecter les principes suivants :

- Un point d'entrée unique
- Une gestion territorialisée
- Une évolutivité technique

ACTUALITÉ ET VERSIONS DES OUTILS

Le SNE :

Mai 2023 :

Livraison de la version du SNE intégrant le CERFA V5.
De mai à octobre, nous avons connu une phase de cohabitation avec le CERFA V4 permettant ainsi aux éditeurs des logiciels de gestion locative d'intégrer les nouveautés dans leur outil. Tout au long de cette période, l'AFIDEM a procédé, sur demande des partenaires, au passage de leur guichet en V5.

Juin 2023 :

Mise à disposition des tableaux de bord 3DS sur INFOCENTRE afin de permettre aux bailleurs de respecter leurs obligations d'information auprès du préfet de département. Cet outil n'étant disponible qu'aux Gestionnaires territoriaux et aux services de l'Etat, l'AFIDEM a reçu pour mission de faire le relai et ainsi fournir les documents extraits aux bailleurs.

Courant 2023 quelques évolutions notables :

De nouvelles fonctionnalités mises en production, comme :

- Le contrôle de cohérence entre date de signature du bail et radiation de la demande
- Le contrôle sur la date de naissance d'un enfant à naître [impossible date >10 mois/ date du jour]
- Sur le Portail Grand Public l'utilisateur se voit désormais proposer uniquement l'ajout des pièces justificatives nécessaires au regard de leur situation

IMHOWEB : pour rappel 3 versions

Mars 2023 :

- Une version mineure 9.7 : évolutions diverses

Juin 2023 :

- Une version majeure 10.0 : Mise à disposition du tableau des attributions « Hors QPV » et « En QPV » pour répondre aux obligations des bailleurs dans le cadre de la loi 3DS et ainsi leur permettre d'extraire les justificatifs à fournir semestriellement au préfet.
- Evolutions diverses

Septembre 2023 :

- Une version majeure 10.1 : Evolution du CERFA V5, introduction des nouvelles informations du formulaire.
- Evolution sur les statistiques positionnement de la Cotation
- Evolution sur la vérification automatique des pièces jointes

Novembre 2023 :

- Evolutions sur la gestion en flux, conformément aux dispositifs de la loi ELAN pour piloter ce nouveau dispositif, l'outil permet de :
 - . Définir les conventions en y intégrant des objectifs d'attribution
 - . Piloter les désignations pour chaque préavis
 - . Comparer l'activité aux objectifs à atteindre
 - . Synthétiser le résultat des attributions par bailleur et par réservataire.
- Offre EPCI
- Evolutions diverses

Le projet de refonte du site internet est à l'arrêt, dans l'attente d'information sur la nationalisation du numéro unique.



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Natividade MARQUES, cheffe de projet au sein de l'AFIDEM Centre-Val de Loire en charge de l'administration des systèmes d'information à la gestion de la demande de logement social sur la région Centre-Val de Loire.



Carole BEAUGER, assistante technique assure la validation des demandes ainsi que l'assistance de premier niveau et tous les travaux de fiabilisation des bases de données.



22, rue du Pot de Fer - 45000 Orléans - Tél : 02 188 45 000

arhlmce@union-habitat.org  

www.ush-centre.org